
Rapport de stage individuel

5^{ème} année

Plan de végétalisation du centre-ville de Pons, végétalisation des écoles et charte de l'arbre.

Mairie de PONS
Esplanade du Château
BP 76
17800 PONS



Tuteur entreprise :
Fabienne DUGAS-RAVENEAU
1^{ère} Adjointe au Maire

Tuteur académique :
Séraphine GRELLIER

Agathe LEURET
IUT- ADAGE
2022-2023

Table des matières

1. Liste des figures.....	2
2. Liste des annexes	2
3. Introduction	3
4. Présentation de la structure d'accueil	3
5. Présentation de la mission.....	6
6. Déroulé de la mission.....	7
7. La présentation des livrables de la mission	8
7.1. Végétalisation des cours des écoles Agrippa d'Aubigné	8
7.2. Charte de l'arbre.....	11
7.3. Étude de la végétalisation du centre-ville	14
8. Retour réflexif sur l'expérience globale.....	23
9. Annexes.....	24



1. Liste des figures

Figure 1 : localisation de la commune de Pons (A.Leuret)

Figure 2 : Cours d'eau et zones urbanisées de la commune de Pons (A.Leuret)

Figure 3 : localisation de la zone d'étude (A.Leuret)

Figure 4 : Établissements scolaire à Pons (A.Leuret)

Figure 5 : Photo des cours d'écoles Agrippa d'Aubigné

Figure 6 : Schémas bilan des premières orientations pour le projet de végétalisation des cours les écoles (A.Leuret)

Figure 7 : logo de la charte de l'arbre de Pons (A.Leuret)

Figure 8 : Article de la Haute-Saintonge sur la charte de l'arbre

Figure 9 : logo du plan de végétalisation de Pons (A.Leuret)

Figure 10 : Cartographie des espaces verts de la zone d'étude du plan de végétalisation (A.Leuret)

Figure 11 : Identification des arbres en alignement et classement des alignements par type d'espace (A.Leuret)

Figure 12 : Schéma d'orientation d'aménagement du plan de végétalisation (A.Leuret)

Figure 13 : Présentation de la proposition d'aménagement cours d'Alsace Lorraine

Figure 14 : Présentation de la proposition d'aménagement devant le lycée de Pons

2. Liste des annexes

Annexe 1 : Affiche de communication pour le don de graines et page d'information du « Pons Info » de mai.

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des propositions du plan de végétalisation

3. Introduction

Étant Intéressée par les thématiques du renouvellement urbain et de la gestion de l'environnement, j'ai postulé à l'offre de stage de la commune de Pons pour travailler sur le verdissement du centre-ville dans le cadre de la politique environnementale de la commune.

Au-delà de la thématique du verdissement qui m'intéresse fortement, cette offre de stage m'a particulièrement motivée, puisqu'elle s'intègre dans mon projet professionnel. En effet, j'ai, depuis le début de mon cursus, la volonté de travailler pour un organisme public. En effet, il est important à mes yeux de m'orienter vers une structure qui conduit des missions d'intérêt collectif. Plus spécifiquement, ayant déjà effectué un stage en direction départementale des territoires, il m'intéressait de découvrir une structure à l'échelle locale et d'expérimenter le travail en mairie ou en communauté de communes, qui sont des acteurs centraux de l'aménagement du territoire.

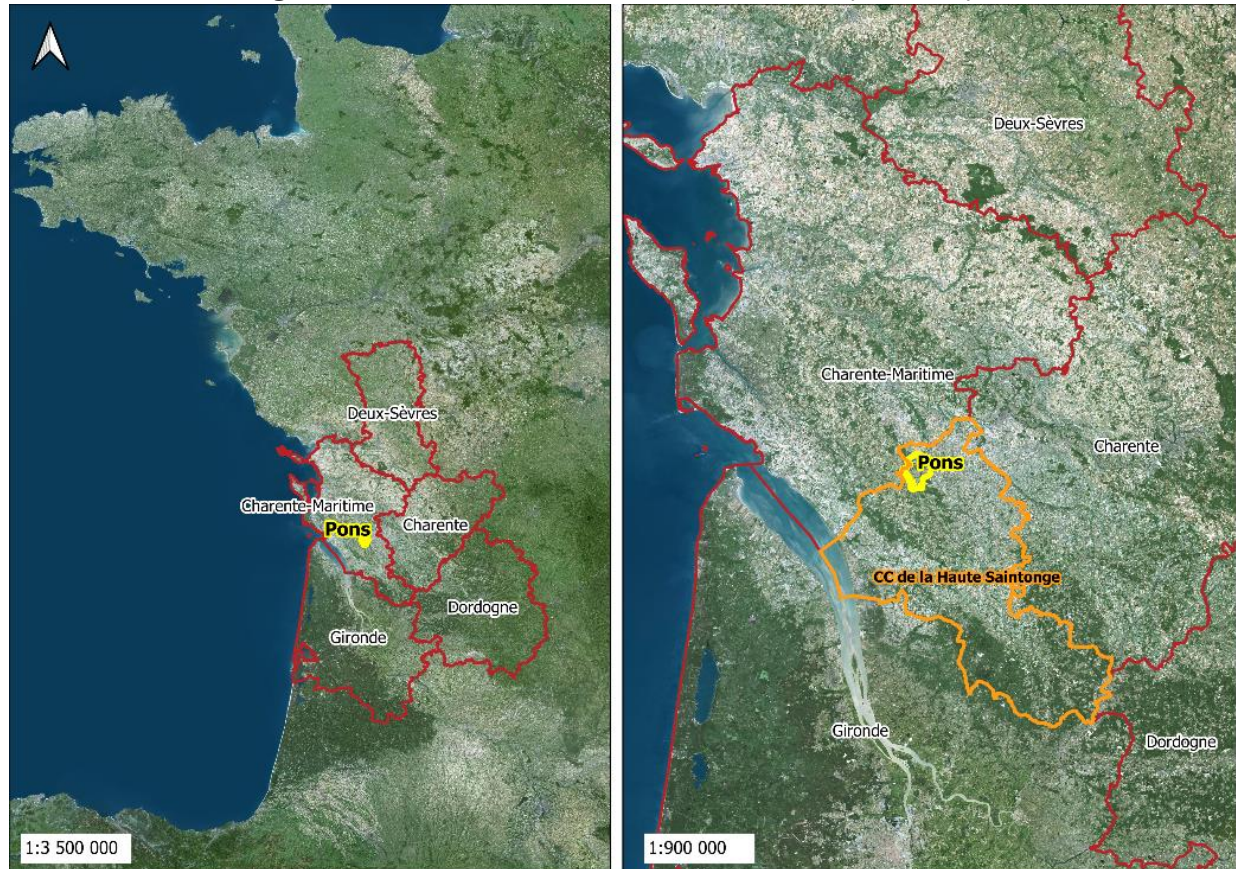
4. Présentation de la structure d'accueil

J'ai donc été accueillie par la mairie de Pons (17800). Cette collectivité territoriale compte un peu moins de 100 agents et un conseil municipal composé de 28 élus.

Pons est une commune rurale de 4451 habitants¹ située dans le Sud-Ouest de la France en Charente maritime (région Nouvelle-Aquitaine) (cf. figure 1). La commune est le chef-lieu d'un canton regroupant 39 communes et elle appartient à la communauté de commune de la Haute-Saintonge. La commune possède une position stratégique et est particulièrement bien desservie tant au niveau routier que ferroviaire. Le maillage routier des départementales couplé à l'autoroute A10 offre une interconnexion avec l'ensemble des pôles urbains de proximité : à 20 min de Cognac, Saintes, Jonzac, à 40 min de Royan, et à 60 min de Bordeaux, La Rochelle et Angoulême. S'ajoute une desserte TER quotidienne permettant des trajets vers La Rochelle et Bordeaux en un peu plus d'une heure.

¹ Site officiel de la mairie de Pons : <https://www.pons-ville.fr/decouvrir-pons/decouvrir-la-ville/la-ville-en-chiffres/>

Figure 1 : localisation de la commune de Pons (A.Leuret)



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

Entre un patrimoine architectural unique (Donjon, Hôpital des Pèlerins, Églises...) et un patrimoine naturel exceptionnel (Vallée de la Seugne), les deux visages de Pons en font une commune au caractère marqué.

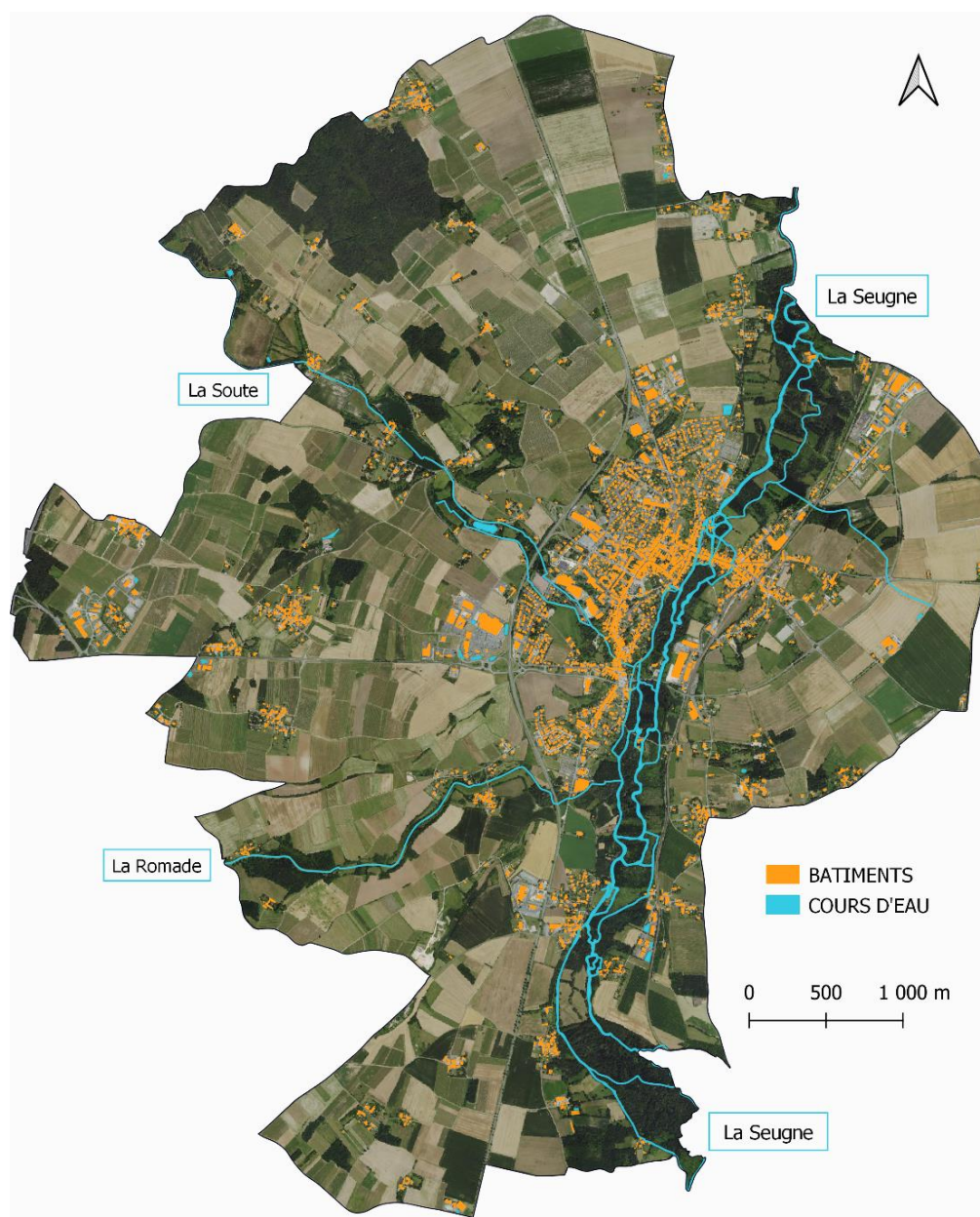
La commune possède des espaces naturels d'intérêt (ZNIEFF², ZICO³, Natura 2000⁴), majoritairement représentés par les zones humides de la vallée de la Seugne et la Soute. La vallée de la Seugne traverse la commune (cf. figure 2 ci-dessous), c'est un élément patrimonial à fort intérêt écologique, mais c'est également un élément fondamental de l'organisation des paysages de la commune. Elle donne une valeur environnementale forte au centre ancien et est un espace naturel paisible idéal pour les promenades et l'lot de fraîcheur en été. Le plateau agricole à l'ouest de la commune est à dominante viticole, la présence de la vigne génère des paysages organisés singuliers, typique de la région. Au centre de la commune on retrouve l'espace urbain central à la jonction des autres entités (cf. figure 2 ci-dessous). Le centre-bourg est assis sur un promontoire rocheux qui domine la vallée de la Seugne et où se dresse son emblématique donjon. Le centre-ville de Pons est un centre ancien à forte valeur patrimoniale. C'est une cité médiévale avec de nombreux indices de l'histoire de la ville : monuments, rempart, décalage entre ville haute et ville basse et de nombreuses liaisons douces (escaliers, passages et ruelles).

² Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

³ Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux

⁴ Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

Figure 2 : Cours d'eau et zones urbanisées de la commune de Pons (A.Leuret)



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

Lauréate du programme petite ville de demain⁵, la commune a entamé une réflexion plus approfondie sur l'adaptation de son territoire aux enjeux à venir. Un Plan guide a été finalisé au mois de mai 2023, permettant à la commune d'avoir une analyse urbaine et paysagère du centre-ville ainsi qu'un premier travail de prospective pour identifier des actions à engager progressivement pour un centre-ville commerçant, habité, écologique et embelli. Soucieux de

⁵ Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45#scrollNav-1>

mettre en œuvre l'adaptation de la commune au changement climatique, la commune a déjà réalisé un certain nombre de projets tel que la création d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une centrale solaire thermique et la rénovation énergétiques des bâtiments des écoles. Des projets sont en cours de réalisation, comme le réaménagement de la place de l'Europe, place centrale du centre-ville. Ce projet prévoit des revêtements perméables, la plantation d'arbre, la réduction des voies de circulation et la création d'espaces végétalisés pour les piétons. D'autres projets sont prévus pour 2024, notamment pour les écoles, la végétalisation des cours, projet sur lequel j'ai travaillé.

5. Présentation de la mission

Mon stage avait pour sujet le Verdissement de la commune de Pons. Ma mission principale était de réaliser un plan de végétalisation pour le centre-ville historique de la commune : étude de la végétation, repérage sur plans des zones à verdir et de proposition de différentes solutions de verdissement. Ma zone d'étude se situait dans la zone SPR⁶ et correspond à la zone d'action du Plan-guide pour la revitalisation du centre-ville de Pons⁷ (cf. figure 3 ci-dessous)).

Figure 3 : localisation de la zone d'étude (A.Leuret)



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

⁶ SPR : Sites patrimoniaux remarquables (anciennement ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager)

Mon objectif était donc de fournir un travail complémentaire au Plan Guide. C'est-à-dire de proposer des solutions précises de végétalisation du centre-ville qui peuvent être mise en place rapidement et simplement, au contraire du plan guide qui s'inscrit dans une démarche à plus grande échelle (projets à grande échelle et sur un temps long ; par exemple la requalification des axes principaux). Il s'agit toutefois de proposer des solutions de verdissement qui soit réfléchies, efficaces et qui pourront s'intégrer dans les futurs aménagements de la ville, et ce notamment en fonction des propositions du Plan Guide et des résultats d'un futur plan de mobilité : réaménagement des voiries, création voies cyclables...

Ma mission sur le verdissement de la commune m'a également amenée à travailler sur la végétalisation des cours d'écoles et la réalisation d'une charte de l'arbre.

6. Déroulé de la mission

Pour réaliser mes missions j'ai travaillé en autonomie. Tous au long de mon stage j'ai pu m'entretenir et échanger sur mon travail avec Fabienne Dugas-Raveneau (1ere adjointe et maitre de stage) et Michaël Jarry (Chef de projet revitalisation du centre-ville, maintenant Directeur général des services).

J'ai débuté mon stage en me familiarisant avec le territoire communal et les attendus de mes missions. Le déroulé de ma mission s'est ensuite découpé en deux phases. Une première phase où j'ai réalisé un diagnostic de ma zone d'étude. Phase pendant laquelle j'ai également travaillé à la mise en route du projet de végétalisation des cours d'école et à la réalisation d'une charte de l'arbre. Puis une deuxième phase où je me suis concentrée sur la formulation de propositions d'aménagement et la construction du plan de végétalisation.

Durant mon stage, j'ai assisté à des réunions sur le Plan Guide et sur d'autres projets mis en place par la commune, pour donner un avis consultatif mais également pour avoir une vision d'ensemble des orientations d'aménagement de la commune en matière de végétalisation de l'espace public. Cela m'a également permis d'approfondir ma connaissance du territoire et d'appréhender plus précisément ces enjeux, en particulier au début de mon stage.

Je suis ponctuellement intervenue sur d'autres missions en lien avec la végétalisation. J'ai notamment réalisé des supports de communication pour la ferme communale au début de mon stage (Cf. annexe 1). J'ai aussi réalisé une page de communication pour le magazine communal (le Pons Info⁸), ainsi qu'une affiche pour communiquer sur les réseaux de la commune. J'ai également participé à répondre à des appels à candidature pour des programmes d'accompagnement.

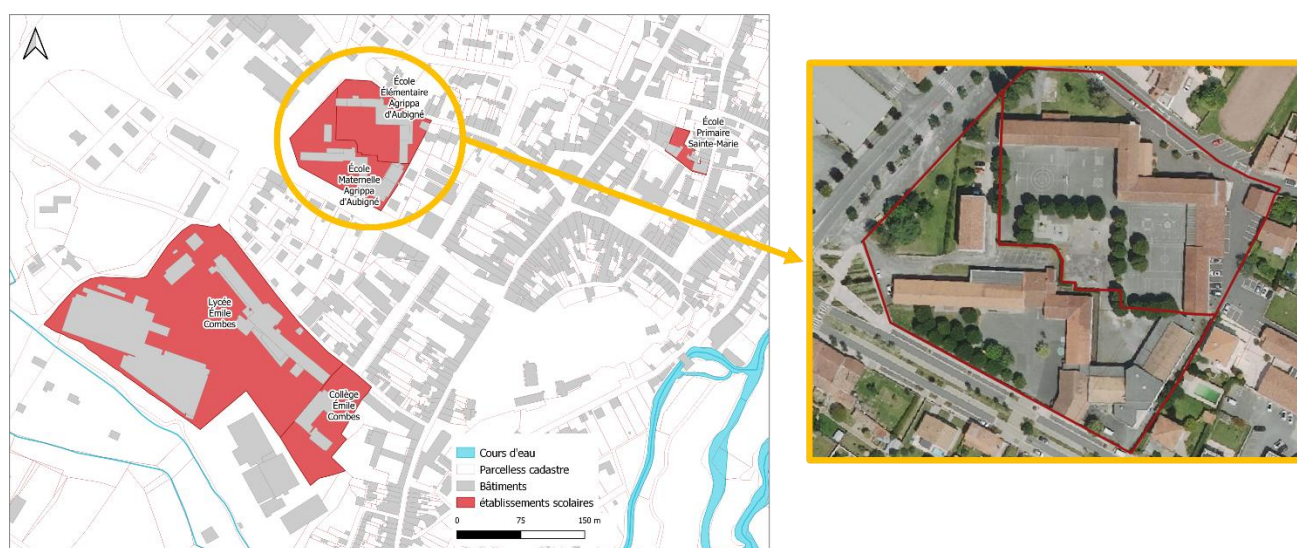
⁸ <https://www.pons-ville.fr/magazine-pons-infos/>

7. La présentation des livrables de la mission

7.1. Végétalisation des cours des écoles Agrippa d'Aubigné

La commune de Pons possède à l'ouest du centre-historique une cité scolaire complète avec maternelle, élémentaire, collège et lycée (cf. figure 4 ci-dessous). La mairie ayant entamé la rénovation énergétique des écoles Agrippa d'Aubigné (maternelle + élémentaire), souhaitait mettre en œuvre la végétalisation des cours. Par ailleurs, l'été particulièrement chaud de 2022 a mis en évidence, comme partout en France, des problématiques de chaleur dans les écoles, dont les cours sont largement bétonnées (cf. figure 5 ci-dessous).

Figure 4 : Établissements scolaire à Pons (A.Leuret)



Source: IGN Géoportail, BD TOPO

Figure 5 : Photo des cours d'écoles Agrippa d'Aubigné. (À gauche cour de la maternelle, à droite cour de l'élémentaire)



Source : à gauche photo récupérée sur le site de la mairie, à droite photo prise lors de mon stage.

L'une des missions de mon stage a été de travailler à la préparation du projet de végétalisation des cours d'école, c'est-à-dire réaliser un travail préliminaire pour identifier les forces et faiblesses des cours, mobiliser les acteurs, mettre en place une méthodologie et une temporalité pour le projet.

J'ai tout d'abord effectué des recherches globales sur les projets de végétalisation de cours d'école : les projets existants, les retours d'expériences, les pistes de financements, la méthodologie de ce type de projet... Ces recherches m'ont permis de proposer à la municipalité les étapes d'une méthodologie et de clarifier la mise en œuvre de ce type de projet.

J'ai présenté, en mars, le champ des possibles des projets de végétalisation des cours d'écoles lors d'un ComEX environnement⁹. Cette ComEx s'est tenue aux écoles, en présences d'élus, de membre de la ComEx mais aussi des membres de l'équipe enseignante de la maternelle. Cette présentation a permis d'entamer la réflexion sur ce projet, de présenter les réalisations possibles et les points importants, de discuter des attendus et de la méthodologie à mettre en œuvre. Aucun enseignant de l'école élémentaire n'ayant pu être présent lors de la ComEx, je suis intervenue en Conseil des maîtres à l'école élémentaire pour leur présenter les mêmes éléments, échanger avec l'équipe encadrante et discuter de la méthodologie, notamment de la possibilité de mettre en œuvre une démarche de concertation avec les élèves. La directrice de l'école élémentaire étant fortement intéressée par le projet, m'a invitée à intervenir en Réunion de Délégués de classe pour discuter avec les représentants des élèves de leurs envies -pour la future cour- et de leurs usages actuels de la cour.

J'ai réalisé une phase de pré-diagnostic des cours des écoles, que j'ai complété avec les remarques recueillies lors des différentes rencontres avec les acteurs de ce projet. Cela m'a permis de formuler leurs attendus, faire un diagnostic de l'existant en identifiant la réalité des usages et de recueillir les souhaits et orientations des futurs aménagement (cf. figure 6).

⁹ Commission extramunicipale environnement et aménagement du territoire

Figure 6 : Schémas bilan des premières orientations pour le projet de végétalisation des cours des écoles (A.Leuret)

Schéma bilan pour la maternelle



Schéma bilan pour l'élémentaire



J'ai fourni quelques clés à la mairie et mobilisé les acteurs pour le lancement de ce projet. La majorité du projet devrait s'inscrire sur l'année scolaire 2023/2024 : début de la concertation en septembre en même temps que l'année scolaire, pour une réalisation des travaux à l'été 2024.

En parallèle, j'ai échangé avec le CAUE¹⁰ de la Charente-Maritime pour leur présenter le projet de la commune et savoir dans quelle mesure ils pouvaient accompagner la commune dans cette démarche, car le CAUE17 travail sur d'autres projets comme celui-ci en Charente maritime. Le CAUE a répondu présent pour aider la commune sur ce projet, pour les conseiller et accompagner la concertation avec les élèves et les équipes pédagogiques.

J'ai également proposé à la commune de s'inscrire à l'Accompagnement ADEME plus fraîche ma ville se déroulant d'août à novembre 2023. Accompagnement pour laquelle j'ai suivi au nom de la commune le premier atelier sur la thématique des cours d'école. Plus fraîche ma ville cherche à accompagner les communes sur la mise en place de solutions de rafraichissent urbain.

7.2. Charte de l'arbre

Lors de mon arrivée, en discutant avec Fabienne Dugas-Raveneau et Michaël Jarry, ils m'ont exprimé la volonté de la commune de végétaliser la ville mais également de protéger la végétation existante et en particulier les arbres. La commune de Pons possède un patrimoine arboré non-négligeable qui joue un rôle important dans la structuration du paysage urbain et la qualité de vie. Pour répondre à cette attente, j'ai travaillé sur une charte de l'arbre urbain pour la commune.

La charte de l'arbre est un outil qui vise à protéger les arbres et à mettre en place une meilleure gestion du patrimoine arboré. Elle dresse les engagements et les modalités d'intervention de la municipalité pour préserver et renforcer la place de l'arbre dans la ville. La charte a pour vocation de rassembler les acteurs d'un territoire autour de la thématique du patrimoine arboré. Il s'agit d'un guide et d'un outil de communication accessible à tous via le site de la mairie. La charte a un caractère incitatif qui doit sensibiliser les acteurs de l'aménagement -comme les propriétaires privés- sur la connaissance, la protection et le développement des arbres en ville.

Pour réaliser la charte pontoise de l'arbre, je me suis tout d'abord appuyée sur de la recherche documentaire : j'ai lu les autres chartes de l'arbre déjà produites par d'autres communes mais j'ai également effectué des recherches plus générales sur les arbres et plus spécifiquement les arbres en milieu urbain. Cela m'a permis d'approfondir les objectifs et de comprendre la structure d'une charte de l'arbre.

Après de cette phase de recherche, j'ai dû adapter ce que j'avais lu au territoire de la commune, puisqu'il est évident que chaque territoire à ses spécificités et que la charte de l'arbre d'une grande métropole comme celle de Lyon, (première charte de l'arbre en France) est extrêmement intéressante mais non pertinente pour Pons.

Mon objectif était de construire un document accessible à tous et cohérent avec le territoire. De manière à proposer un document visuel et impactant, facile à lire et complet, j'ai effectué un important travail de sélection des informations pour garder l'essentiel, de reformulation et de présentation. La charte étant un document de communication j'ai consacré un temps conséquent à la mise en forme de celle-ci ; J'ai notamment créé un logo spécifique pour la charte de l'arbre à partir du logo officiel de la commune. (Cf. figure 7 ci-dessous)

¹⁰ Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Figure 7 : logo de la charte de l'arbre de Pons (A.Leuret)



Pour construire cette charte de l'arbre j'ai commencé par une partie d'introduction expliquant ce qu'était une charte de l'arbre, quel était son intérêt et ses enjeux.

Étant également un document de sensibilisation qui a pour but de développer les connaissances collectives sur les arbres, il y a en introduction de la charte une brève histoire des arbres en ville, suivie des généralités importantes à connaître sur les arbres ainsi que des spécificités sur les arbres en milieu urbain et certaines idées reçues qu'il faut bannir ; Par exemple qu'il est nécessaire de tailler les arbres pour qu'ils soient en bonne santé. Dans l'objectif de guider les particuliers voulant prendre soin de leur patrimoine arboré il y a aussi quelques fiches guides (entretenir les arbres, choisir une essence). Enfin le document se termine par l'énumération des engagements de la commune, c'est-à-dire les actions concrètes que celle-ci s'engage à prendre en faveur de son patrimoine arboré.

J'ai présenté cette charte en comité extramunicipal aménagement et environnement le 24/05/2023. Cette réunion m'a permis de présenter mon travail, d'avoir un premier retour et d'affiner les propositions d'engagement de la commune, pour que celles-ci correspondent au mieux à la volonté des élus. À la suite de cette réunion, j'ai donc modifié la charte pour en faire une deuxième version.

Finalement j'ai présenté la version finale de la charte au conseil municipal du 28/06/2023. J'ai présenté le contenu de la charte et détaillé les engagements qui seraient pris par la commune pour que le Conseil municipal puisse voter pour l'adoption de cette charte. La charte de l'arbre que j'ai réalisée pour la commune de Pons a donc été approuvée au vote lors de ce Conseil municipal.

Pour clôturer mon travail sur la charte de l'arbre, quelques jours après l'adoption de celle-ci au Conseil municipal, je me suis entretenue avec un journaliste du journal de la Haute-Saintonge (Cf. figure 8). Celui-ci était présent lors du Conseil municipal et souhaitait discuter davantage de mon travail sur la charte ainsi que plus généralement sur la végétalisation de la commune.

Figure 8 : Article de la Haute-Saintonge sur la charte de l'arbre

PONS

Une charte pour préserver le patrimoine naturel de la commune

Depuis début février, une stagiaire de Polytech Tours planche sur la végétalisation de la commune.



« Il doit y avoir une vingtaine de chartes de ce genre en France, mais elles concernent des métropoles, explique la polytechnicienne. Il a fallu adapter la charte à la commune, car certains enjeux se posent différemment. »

Sur 26 pages, la charte de l'arbre s'adresse tant aux élus qu'aux entreprises et aux citoyens. Incitant les acteurs de l'espace public à agir sur la protection et le développement des arbres en ville, la charte fait également fonction de « boîte à outils ». Espaces de fraîcheur précieux en période estivale, réservoirs de biodiversité, agréments esthétiques pour la ville, assainissement de l'air, les vertus du patrimoine arboré sont multiples. La charte rédigée par Agathe Leuret liste également les idées reçues à bannir, comme « tailler un arbre lui donne de la vigueur » ou « un arbre trop haut est un arbre dangereux ».

fonction de son âge, de sa taille, de son essence, égrène la polytechnicienne. Le plus souvent, les dégâts sont faits par des véhicules, sur des parkings par exemple, ou par des entreprises sur des zones de travaux. La charte permet aussi de les sensibiliser à ces enjeux. »

Déjà accessible à tous ⁽¹⁾, la charte a vocation à guider l'action municipale. Mais les travaux en cours sur la place de l'Europe, dont la végétalisation est une composante importante, témoignent d'une volonté déjà présente.

Jusqu'au mois d'août, qui signera la fin de son stage pontois, la brillante polytechnicienne va désormais travailler sur un autre chantier du verdissement de la ville : la végétalisation des écoles. Agathe Leuret a déjà présenté des esquisses du projet aux commissions Environnement et Affaires scolaires. Les premiers travaux de végétalisation pourraient débuter dès l'année prochaine à l'école maternelle. Pour l'école élémentaire une démarche participative avec les élèves de tous les niveaux est à l'étude. ■

Jonathan Roger

La charte de l'arbre de Pons est consultable sur <https://www.ponsville.fr/permis-de-vegetaliser>

La charte de l'arbre vise à protéger et développer le patrimoine arboré de la commune. © J.R.

Elle n'a pas encore 23 ans, mais Agathe Leuret, élève de Polytech Tours, a d'ores et déjà laissé une empreinte vertueuse à Pons. Arrivée début février dans le cadre d'un stage au sein de la commune, l'étudiante originaire de Bordeaux travaille sur la végétalisation de la commune. L'enjeu est inscrit dans le programme de la majorité municipale depuis 2020 et omniprésent dans le plan guide conçu dans le cadre de Petites villes de demain.

La première concrétisation des travaux d'Agathe a été présentée au conseil municipal le 28 juin dernier : une charte de l'arbre, bâtie pour défendre et développer le patrimoine naturel de la commune.

Des sanctions en cas d'atteinte aux arbres

Elle s'accompagne également d'un volet coercitif, les atteintes aux arbres situés sur l'espace public pouvant faire l'objet de sanctions. « On a un barème qui permet de calculer la valeur d'un arbre en

Cette charte de l'arbre vient renforcer les actions prises par la commune pour s'inscrire dans une démarche d'adaptation aux changements climatiques et du respect de la nature. Elle vient accompagner le travail effectué dans le cadre de mon étude de la végétalisation du centre-ville et propose des clés concrètes à la mairie pour protéger son patrimoine arboré.

7.3. Étude de la végétalisation du centre-ville

La Mission principale de mon stage était de proposer un plan de verdissement pour la commune.

Figure 9 : logo du plan de végétalisation de Pons (A.Leuret)



J'ai débuté cette étude sur la végétalisation du centre-ville de la commune par une phase de diagnostic. Commenant en me familiarisant avec le territoire à l'échelle de la commune, j'ai notamment lu les documents d'urbanisme. Malheureusement la commune de Pons ne possède pas de documents récents. En effet la dernière révision du PLU¹¹ de la commune date de 2010. La démarche de renouvellement du PLU a d'ailleurs été entamée par la commune cette année. Je n'avais donc pas de données récentes ni de données cartographiées sur lesquelles appuyer mon étude. Cependant, le plan guide de la commune finalisé en mai 2023 et le travail effectué par le bureau d'étude m'ont tout de même permis d'avoir un certain nombre de données de départ.

Pour approfondir mon diagnostic, je me suis intéressé aux espaces verts existants sur ma zone d'étude ainsi que sur une analyse de l'organisation de l'espace public de façon plus générale. J'ai réalisé une cartographie des arbres et espaces verts présents (cf. figure 10). Et j'ai également travaillé sur différentes cartographies qui me semblaient pertinentes pour comprendre l'organisation spatiale de ma zone d'étude (ex-largeur des routes figure et alignement d'arbre (figure 11)).

¹¹ Plan Local d'Urbanisme

Figure 10 : Cartographie des espaces verts de la zone d'étude du plan de végétalisation
(A.Leuret)



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

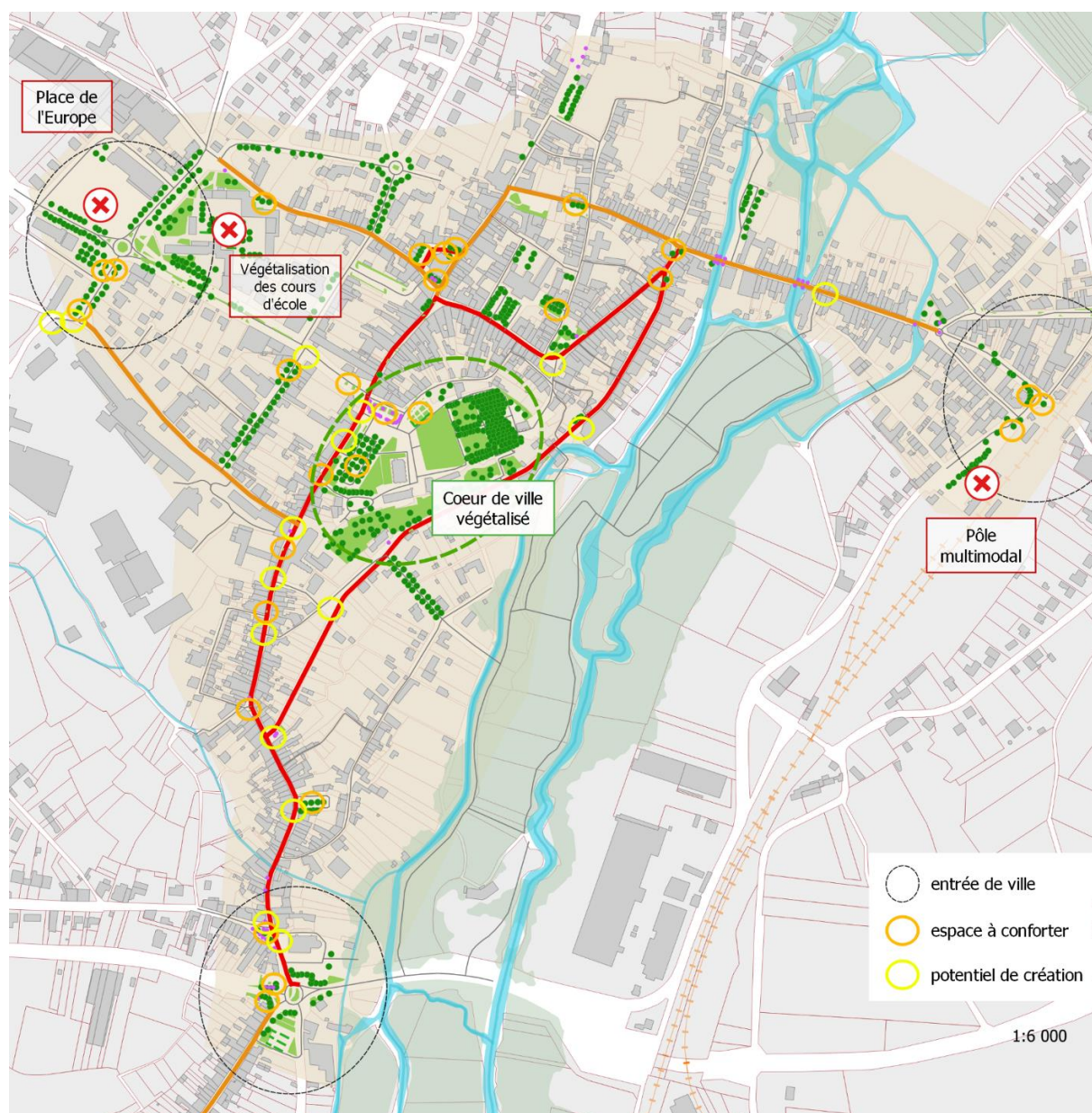
Figure 11 : Identification des arbres en alignement et classement des alignements par type d'espace (A.Leuret))



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

Cette phase de diagnostic m'a permis de formuler un certain nombre d'orientations et d'objectifs qui une fois synthétisés, m'ont servi de feuille de route pour mes propositions d'aménagement et m'ont également permis d'identifier de potentiels espaces à végétaliser. J'ai synthétisé toutes ces orientations sous la forme d'un schéma (cf. figure 12 ci-dessous). Plusieurs espaces potentiels à verdi ont pu être identifiés : Il y a les espaces qui présente déjà de la végétation, mais qu'il est possible de conforter (cercles orange) et il y a des espaces permettant de créer de nouveaux espaces verts (cercles jaunes).

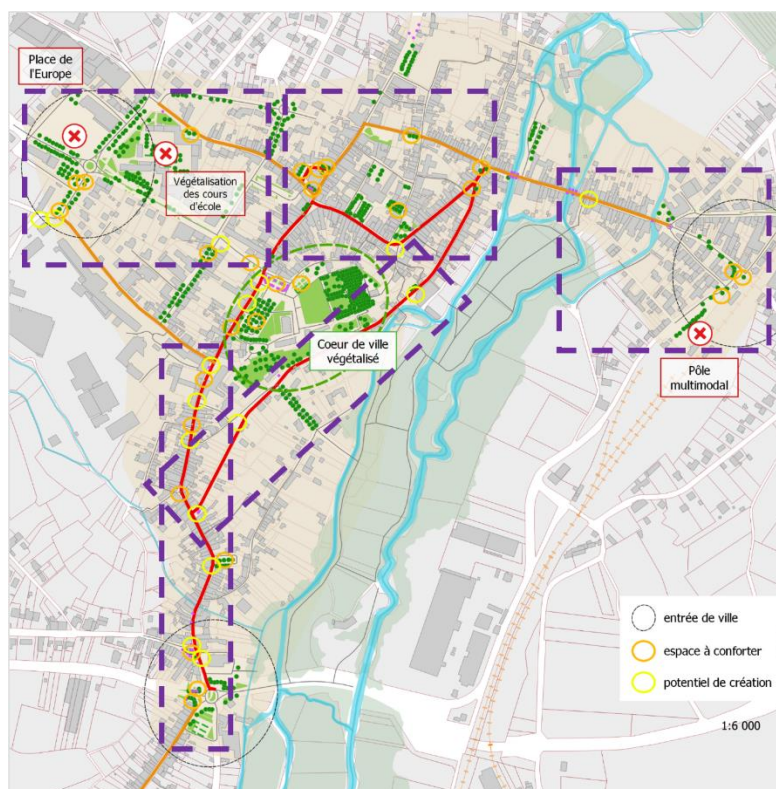
Figure 12 : Schéma d'orientation d'aménagement du plan de végétalisation



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

Par la suite j'ai donc cherché à formuler des propositions d'aménagement pour chacun des espaces que j'avais identifiés. Pour faire des propositions d'aménagement plus détaillées et précises, la zone d'étude est découpée en 6 secteurs (identifier en violet sur la figure 13 ci-dessous). Chacun, ayant différentes organisations spatiales, typologie, fonctionnalité, objectif....

Figure 13 : découpage de la zone d'étude en secteurs plus restreints



Source : IGN Géoportail, BD TOPO

- **Secteur nord-ouest de la cité scolaire** : Ce secteur est en entrée de ville. On parle de cité scolaire puisque la quasi-totalité des établissements scolaires (maternelle, élémentaire, collège et lycée) y est regroupée. Cela entraîne un flux très important de déplacements piétons (déplacements des élèves, notamment pour rejoindre les transports scolaires). Les rues sont plus larges et arborées que dans le reste du centre-ville et il y a aussi de larges espaces piétons. La végétalisation d'une partie de ce secteur est prévue avec le projet de réaménagement de la place de l'Europe.
- **Centre historique et commerçant** : Les rues sont étroites et il y a peu d'espaces piétons. Les rues sont faiblement végétalisées et la place de la voiture est prédominante. La végétalisation du centre ancien viendrait améliorer les cheminements piétons, la commercialité du cœur de ville et renforcer le caractère patrimonial (ambiance « village »).
- **Rue Thiers** : C'est l'un des axes principaux du centre-ville. La circulation est en sens unique sur la majorité de la rue, avec stationnement longitudinal. Les trottoirs sont étroits et ne permettent pas une circulation PMR partout. Rue d'où l'on peut accéder aux balades en bord de Seugne. Elle forme une séparation entre ville haute et ville basse, mais également entre le patrimoine naturel (bord de Seugne) et le patrimoine historique (remparts).

- **Liaison donjon - saint Vivien** : Cet axe principal du centre-ville est formé par une succession de rues en pentes (Rue Émile combe → rue résident Roosevelt → rue maréchal Leclerc). Cet axe relie l'entrée de ville par le rond-point des pèlerins et le centre-ville historique de la commune. Les trottoirs sont plus larges que dans le centre-ville, ce qui facilite le cheminement piéton. Cependant, cet axe est très faiblement végétalisé ce qui peut rendre le cheminement inconfortable pour le piéton, particulièrement en été (fort ensoleillement et manque d'ombre).
- **Secteur nord-est** : Il s'agit de l'entrée de la ville par la gare. La végétalisation de cette entrée de ville a déjà entamé (plantation d'arbres et bord de trottoirs). Par ailleurs, le projet de la mairie de pôle multimodal viendra poursuivre l'amélioration de l'espace public.
- **Cœur de ville végétalisé** : Seuls grands espaces piétons arborés du centre-ville (parc du donjon + jardin de la paix, les parkings étant des espaces arborés, mais non-utilisables/appropriables par les piétons).

Mon objectif était de proposer des aménagements qui soient réalisables dans l'état actuel de l'espace public tout en pouvant s'inscrire dans des futurs projets de réaménagement de la commune. J'ai cherché à proposer des projets pour créer de nouveaux espaces végétalisés mais également des propositions pour accroître les bénéfices offerts par certains espaces existants. J'ai appuyé chacune de mes propositions sur des représentations visuelles : des plans, des cartes, des photos-montages, des dessins ainsi que des images d'inspiration et d'exemple de ce qui a été réalisé dans d'autres communes.

Voici quelques exemples de propositions

1- Conforter un espace déjà végétalisé :

Espace situé au bout du cours alsace-lorraine à l'entrée du centre-ville historique et commerçant. Il s'agit, dans l'espace déjà aménagé, de 3 espaces plantés. Mon but était de proposer un espace continu et non fractionné comme il l'est actuellement et qui puisse produire de l'ombre pour les piétons. Par ailleurs les espaces existants entre les plantations sont des espaces sans usages. Il s'agissait donc de proposer la création d'une continuité entre les plantations tout en mettant en valeur l'entrée du centre-ville historique, créer de l'ombre pour les piétons et un espace de détente et de rencontre.

Ma proposition consiste donc à retirer du béton entre les espaces plantés pour obtenir un seul grand espace végétalisé, d'y planter des arbres si possibles et y installer des bancs à proximité. Les surfaces qu'il est possible de végétaliser représentent 60 m² (en orange sur le plan ci-dessous).

Figure 13 : Présentation de la proposition d'aménagement cours d'Alsace Lorraine
 [Images Google Maps de l'aménagement actuel, plan de découpage des aménagement (en vert surfaces végétalisées existantes et en orange surface à végétaliser) et illustration de visualisation de la proposition (Image Réalisé avec clip studio).] (A.Leuret)



2- Créer de nouveaux espaces végétalisés :

Le devant du lycée est peu avenant, entièrement bétonné et détérioré par endroits. Les trottoirs qui le bordent sont très larges, ce qui laisse la possibilité de réaliser des bandes végétalisées avec, si possible, plantation d'arbres ; ce qui isoleraient les piétons de la route. Par ailleurs, cela permettrait aussi de créer des lieux de vie conviviaux, grâce aux élargissements de trottoirs importants, l'espace devant le lycée étant un espace utilisé quotidiennement par les étudiants. Ces surfaces sont identifiées en orange ci-dessous et représentent environ 250 m².

*Figure 14 : Présentation de la proposition d'aménagement devant le lycée de Pons
[Image Google Maps de l'aménagement actuel, plan de découpage des aménagement (en orange surface à végétaliser) et illustration de visualisation de la proposition (Image Réalisé avec clip studio).] (A.Leuret)*



J'ai ensuite hiérarchisé ces propositions par niveau d'intérêt (faible, moyen, élevé) en fonction de la surface d'espaces verts qui pouvait être créés, des potentiels services rendus par ces nouveaux espaces et de la difficulté de réalisation de ces propositions.

J'ai conclu par un tableau récapitulatif des propositions exposées avec les raisons de ce classement (cf. annexe 2). La principale difficulté de la mise en œuvre des propositions sera la méconnaissance des réseaux souterrains bien que la majorité des propositions reste réalisable par les services techniques de la commune même si certains nécessiteront un savoir-faire spécifique et donc de faire appel à une entreprise spécialisée. Tous les projets proposés sont réalisables dans un temps relativement court car ce sont des petits projets. Faire ces aménagements permettrait dans l'ensemble de renforcer la place du végétal dans le centre-ville, de renforcer les continuités écologiques et d'améliorer l'adaptation de la commune au changement climatique.

Par ailleurs j'ai travaillé sur un guide pour végétaliser avec le citoyen. Les citoyens sont des acteurs de la ville et des usagers de l'espace public leurs visions et utilisations des espaces jouent un rôle important. Ce sont des acteurs de la mise en œuvre d'une stratégie de verdissement de la commune qu'il ne faut pas négliger. Pour végétaliser avec le citoyen il est important de lutter contre les à priori de la végétation spontanée, qui sont par ailleurs importants chez les pontois qui se plaignent souvent de la propreté de leur commune, sensibiliser à l'importance des espaces naturels en ville et inciter les habitants à s'impliquer dans les projets de renaturation.

La mairie a récemment mis en place un permis de végétaliser mais peu de demandes ont été déposées depuis. Par ailleurs les agents des espaces verts ont parlé de détériorations faites par les habitants sur les espaces vert et de nombreuses remarques sur la ville qui serait « sale ».

Je me suis donc posé les questions suivantes : comment végétaliser avec le citoyen ? comment lutter contre la détérioration des aménagements verts et l'image négative de la végétation spontanée ? Comment sensibiliser et impliquer les habitants dans la végétalisation de leur ville ?

J'ai donc réalisé une fiche guide pour « Végétaliser avec le citoyen » proposant des pistes de réflexions pour lutter contre les à priori, sensibiliser et impliquer la population. Cette fiche vient compléter le plan de végétalisation puisqu'elle donne les clés d'une meilleure appropriation des espaces créés par les habitants.

J'ai enfin réalisé, pour clôturer cette étude, une dernière partie présentant les éléments complémentaires à la mise en œuvre d'une démarche de végétalisation. Tout d'abord les solutions variées pour rafraîchir les villes qui s'étendent au-delà de la végétalisation comme le fait de changer les pratiques ou de s'interroger sur le mobilier urbain, le revêtement des sols, etc..

J'ai également insisté sur l'importance de s'informer et de partager. Avec le développement de la thématique de la végétalisation en ville il est important de s'informer régulièrement sur les retours d'expérience, les nouvelles études ainsi que les outils qui sont mis à disposition des communes ; Il faut également partager les retours d'expérience des projets qui sont mis en œuvre par la commune pour faire avancer collectivement la réflexion et les connaissances sur la réalité du terrain.

Il était important à mes yeux de faire une partie qui insistait sur la richesse des ressources déjà disponibles, qui m'ont servi ou que j'ai pu croiser au cours de mes recherches. Avec notamment des organismes tel que l'ADEME ou le CEREMA qui sortent régulièrement des études, des documents guides et des outils techniques d'aide à la décision.

J'ai donc dressé une liste de quelques outils d'aide à la décision disponible gratuitement à la disposition des mairies et également des plateformes en co-construction qui répertorient et recueillent les retours d'expérience des projets d'aménagement sur le verdissement. Enfin j'ai mentionné à la fin de mon étude quelques liens vers certaines ressources très utiles dont pourra se servir la mairie pour mener à bien ce type de projet, par exemple une boîte à outils constituée de fiches de synthèse réalisée par la communauté d'agglomération Val de Garonne.¹²

¹² Boîte à outils constituée de fiches de synthèse organisées selon des usages différents. : https://miro.com/app/board/uXjVO6qXquo=

8. Retour réflexif sur l'expérience globale

Pendant ce stage j'ai pu découvrir de manière plus approfondie le fonctionnement d'une mairie ainsi que les contraintes qui sont inhérentes au fonctionnement de ces structures, tels que les difficultés d'obtenir des financements, les conflits humains, les problèmes de communication et d'organisation ainsi que la nécessité pour la mise en place de beaucoup de solutions de passer par le vote. Ayant partagé un bureau en open-space avec les agents du service comptabilité ainsi que du secrétariat général, qui sont au cœur du fonctionnement d'une mairie, j'ai pu voir le fonctionnement global d'une collectivité territoriale.

J'ai été complètement autonome sur la réalisation de mon travail et les consignes qui m'ont été données n'étaient pas extrêmement précises. Cette absence de ligne claire a été plutôt déroutante lors des premiers jours ; ce qui a mis en exergue des difficultés personnelles avec mon regard sur mon travail et ma confiance en moi. J'ai ensuite rapidement compris que c'était justement la raison de mon stage, accompagner la municipalité dans ce projet et être force de proposition ; j'ai donc pu prendre en liberté dans mon travail et effectuer des recherches ainsi qu'aborder des thématiques qui ne semblaient pas être au premier plan de mes missions mais qui sont, pour moi, primordiales ; tel que l'inclusion des citoyens dans la démarche de végétalisation. Ayant eu de nombreux retours intéressés des élus et agents de la mairie, j'ai été confortée dans la ligne que j'avais employée ; et heureuse que mon travail soit apprécié.

Une autre difficulté a été de réussir à dialoguer et à m'affirmer face à des interlocuteurs parfois réfractaires aux changements ; Ce qui peut s'avérer plutôt difficile lorsque l'on a 23 ans et que l'on est une femme. De plus la thématique de l'écologie est compliquée à aborder avec beaucoup de personnes, en témoigne l'actualité. Mais c'est un exercice intéressant et essentiel pour apporter du renouveau et changer les mentalités.

Ce stage m'a permis d'échanger avec une grande variété d'acteurs : services techniques de la commune, agents de différents services de la municipalité, CAUE, ADEME, enseignants... J'ai pu apprendre beaucoup de chose dans de nombreuses situations que je n'avais pas envisagées et je me suis retrouvée plusieurs fois face à mes propres certitudes qui se sont avérées fausses.

Ce stage vient parfaitement clôturer mes études, il m'a permis de mettre en pratique les connaissances, le savoir-faire et le savoir-être que j'ai acquis à Polytech. J'ai pu m'affirmer dans un monde professionnel et me conforter dans mon objectif de travailler dans la fonction publique sur les projets d'aménagement urbain, de gestion environnementale et d'adaptation au changement climatique. Mon objectif sera de passer le concours pour devenir ingénieur territorial de la fonction publique.

9. Annexes

Annexe 1 : Affiche de communication pour le don de graines et page d'information du « Pons Info » de mai.

La ferme communale souhaitait proposer aux habitants de leur donner des enveloppes de graines de jachère mellifère¹³, j'ai donc réalisé une page de communication pour le magazine communale (le Pons Info), ainsi qu'une affiche pour communiquer sur les réseaux de la commune. Ce don de graine était une opportunité de faire un rappel d'information sur le permis de végétaliser.

Don de GRAINES à la FERME COMMUNALE

Suite à sa participation à l'opération « Coup d'Pousse », développée par le Réseau Biodiversité pour les Abeilles, la ferme communale a reçu des semences, pour semer 2 hectares de couverts mellifères (mélange florale composé d'espèces productrices de nectar et de pollen en quantité et qualité). La majorité des semences sera utilisée à la ferme communale et une partie a été transmise au service des espaces verts de la commune. La ferme communale propose également de distribuer gratuitement des enveloppes de graines mellifères aux habitants qui le souhaitent. Les enveloppes permettent de planter une jachère de 5 m².

*Vous avez un bout de jardin disponible ?
Récupérez des graines et faites une jachère fleurie chez vous !*

Le mélange proposé permet de semer des jachères mellifères ayant une **floraison de mai à août**. Les jachères sont à planter en **avril/mai** et ne nécessitent pas d'entretien particulier, uniquement un broyage/fauchage, après les floraisons, à partir de fin septembre. Le mélange est constitué espèces telles que : Sainfoin, Sarrasin, trèfle violet, trèfle de perse, Phacélie.



Vous pouvez récupérer des graines le mardi et le vendredi entre 10h et 17h à la ferme communale, jusqu'au 30 mai inclus

Les Insectes pollinisateurs sont des espèces en danger ! Ils sont menacés par les pesticides, les maladies, les prédateurs (frelon asiatique), la disparition des fleurs et le changement climatique. **Les Insectes pollinisateurs sont un maillon indispensable de la biodiversité !** La pollinisation permet aux plantes de se reproduire. La reproduction grâce aux insectes concerne 90 % des espèces de plantes à fleurs dans le monde !

 Association qui agit en faveur de la protection des pollinisateurs (abeilles, papillons, scarabées, coccinelles...) et de leurs écosystèmes.

 Action participative de parrainage qui permet aux agriculteurs volontaires de bénéficier gratuitement de semences, pour semer des couverts mellifères, grâce à un système de donations.

Pass'PONSVERT Pensez au permis de végétaliser de la commune !

La mairie propose un « permis de végétaliser », pour développer la biodiversité, embellir la ville, améliorer le cadre de vie et créer du lien social. N'hésitez pas à proposer un projet de végétalisation ! Les dons de graines proposés par la ferme communale peuvent être un moyen de réalisation d'un projet.

Vous connaissez un espace à végétaliser ?

*Faites une demande de permis de végétaliser !
Récupérez des graines et fleurissez la ville !*

Pour l'obtenir, il faut remplir un formulaire de demande et signer la charte de végétalisation, disponibles sur le site de la commune : <https://www.pons-ville.fr/permis-de-vegetaliser/>

Photo d'une jachère mellifère

PONS cité médiévale

Don de GRAINES à la FERME COMMUNALE

le mardi et le vendredi entre 10h et 17h jusqu'au 30 mai inclus

*Vous avez un bout de jardin disponible ?
Récupérez des graines et faites une jachère fleurie chez vous !
Pour protéger la biodiversité, protégeons les insectes pollinisateurs !*

Pass'PONSVERT

*Vous connaissez un espace à végétaliser ?
Faites une demande de permis de végétaliser !
Récupérez des graines et fleurissez la ville !*

La mairie propose un « permis de végétaliser ». Pour l'obtenir, il faut remplir un formulaire de demande et signer la charte de végétalisation, disponibles sur le site de la commune : <https://www.pons-ville.fr/permis-de-vegetaliser/>

¹³ La ferme communale de Pons a reçu en début d'année 2023, 2 hectares de semence de couverts mellifères, dans le cadre de sa participation à l'opération « Coup d'Pousse », développée par le Réseau Biodiversité pour les Abeilles.

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des propositions du plan de végétalisation

Ci-dessous le tableau récapitulatif des propositions exposé ci-dessus. Les propositions sont hiérarchisées selon leur niveau d'intérêt et sont précisées les raisons de ce classement : nombre de bienfaits, grandeurs de l'espace disponible, lieu stratégique ou non, déjà végétalisé ou non ...

Secteur	Propositions	Niveau d'intérêt	Justification classement	Estimation prix € HT
Nord-ouest / cité scolaire	Devant le lycée : Création de bandes végétalisées le long des trottoirs, avec si possible, plantation d'arbres. Création d'espace végétalisé sur les élargissements de trottoirs. ~250m ²	Élevé	Projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la place de l'Europe. Lieu stratégique, très emprunté par des piétons et besoin d'ombrage. Large espace disponible, non végétalisé et revêtement en très mauvais état. Améliorer le cadre de vie. Mise en sécurité des piétons.	~16700
Nord-ouest / cité scolaire	Avenue du lycée : Aménager des bandes végétalisées aux pieds des arbres. ~350m ²		Projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la place de l'Europe. Soigner les arbres, protéger les alignements d'arbres et renforcer les continuités écologiques. Lieu stratégique, très emprunté par des piétons et revêtement en très mauvais état. Trottoirs larges permettant une végétalisation importante.	~21000
Rue Thiers	Création mini-forêt sur le Parking au milieu de la rue Thiers. ~100m ²		Fort intérêt écologique. Mise en valeur d'une parcelle peu optimisée. Végétalisation d'un espace intégralement minéral.	~3000
Liaison donjon-saint vivien	Végétalisation de l'élargissement de trottoir en face de l'église st-vivien. Création d'une bande végétale devant l'église Végétalisation de la tête d'îlot à l'angle des rues Barthelemy Gautier et du général Leclerc. ~300m ²		Mise en valeur de la place. Lieu très stratégique en entrée de centre-ville. Zone en besoin de revalorisation. Fort potentiel pour créer un lieu de vie qualitatif : arbre déjà présent, grand espace piéton disponible et proximité avec des lieux de vie (commerces, églises...). Mise en valeur du patrimoine historique.	~18600
Centre historique et commerçant	Mener une consultation auprès des habitants et faire des « rues jardins » ou rue végétalisée dans la rue de château d'eau, la rue du robinet et le passage Glemet. (~230m linéaire de rue)		Projet de végétalisation mais aussi projet d'implication citoyenne. Mise en valeur du centre historique. Lieu stratégique et large possibilité de mise en œuvre. Favoriser les mobilités douces. Améliorer le cadre de vie.	*
Rue Thiers	Végétaliser les espaces en zebra si cela est possible. ~70m ²		Espace abimé, sans usages et non végétalisé. Large espace disponible. Besoin d'ombrage. Favoriser les mobilités douces.	~4500

Cœur de ville végétalisé	Un micro-verger autour du donjon : Plantation d'arbre fruitier en conservant un couloir de circulation entre le parking et la mairie.		Mise en valeur d'un espace végétal, sans usage précis en plein cœur de ville. Projet citoyen qui a du sens sur biens des aspects, social, éducatifs... Intérêt écologique plus important qu'une pelouse.	~300
Centre historique et commerçant	Végétalisation élargissement de trottoirs place de Verdun. ~30m²		Lieu stratégique en cœur de centre commerçant. L'un des rares espaces disponible et non végétalisé de cette zone. Besoin d'ombrage. Espace relativement petit.	~ 2100
Cœur de ville végétalisé	Des arbres à l'entrée sur la place de la république : plantation d'arbres sur les carrées de pelouse.	Moyen	Lieu stratégique et emblématique du centre-ville. Intérêt écologique plus important qu'une pelouse. Apporter de l'ombrage. Mise en valeur de la place. Possibilité restreinte par les usages	~1200
Nord-ouest /cité scolaire	Devant de l'école élémentaire Agrippa d'Aubigné : agrandir l'espace planté le long des bâtiments. Déplacement de certaines barrières et création d'une bande planté le long du trottoir. ~70m²		Projet qui s'inscrit dans la continuité des travaux de la place de l'Europe. Lieu stratégique et utilisé quotidiennement. Mise en sécurité des enfants. Renforcer les continuités écologiques. Mais espace en bon état, déjà végétalisé et ombragé.	~4440
Centre historique et commerçant	Renforcer la végétalisation de la place du Minage. ~ 120m²		Espace déjà végétalisé mais de manière discontinue. Lieu stratégique dans le cœur commerçant. Renforcer l'attractivité de la place. Favoriser les mobilités douces.	~8600
Nord-ouest /cité scolaire	Bout du Cours d'Alsace Lorraine : Retrait du béton entre les espaces plantés pour obtenir un seul grand espace végétalisé. ~65m²		Espace déjà végétalisé mais sans usages et besoin d'ombrage. Lieu très stratégique en entrée du centre historique et commerçant. Large espace disponible pour le piéton. Favoriser les mobilités douces.	~ 4800
Liaison donjon-saint vivien	Végétalisation des trottoirs de la côte des dames.		L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Favoriser les mobilités douces. Améliorer le cadre de vie. Trottoirs larges. Implication citoyenne possible.	*
Centre historique et commerçant	Végétaliser les trottoirs : projet de micro-plantations : Exécution de tranché le long des trottoirs et de petites fosses de plantation.		L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Renforcer attractivité commerciale. Favoriser les mobilités douces. Améliorer le cadre de vie. Implication citoyenne possible.	*
Rue Thiers	Végétaliser les trottoirs sur les parties de la rue le permettant : Exécution de tranchées le long des trottoirs et de petites fosses de plantation. Faire une longue tranchée pleine terre de long de la rue des jardins.		L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Favoriser les mobilités douces. Implication citoyenne possible.	*

Liaison donjon-saint vivien	Rond-point des pèlerins : Relier les fosses d'arbre. Planter des fruitiers supplémentaires à l'entrée de la rue du Pontils. ~150m ²		Espace déjà végétalisé mais lieu stratégique. Renforcer les continuités écologiques. Larges espaces piétons disponibles.	~ 9000
Liaison donjon-saint vivien	Place du haras : Création bande planté au milieu du parking, liaison des fosses des arbres. Dans le fond du parking, retrait des bacs en pierre et réalisation d'une large bande végétalisée. ~60m ²		Lieu moins stratégique mais large espace disponible à exploiter. Renforcer les continuités écologiques. Améliorer le cadre de vie.	~ 3600
Rue Thiers	Élargissement du trottoir en fin de rue : agrandir l'espace végétalisé. Ajout de mobilier pour créer un espace de convivialité. ~35m ²		Espace faiblement végétalisé. Large espace piéton. Améliorer le cadre de vie. Favoriser les mobilités douces. Croisement 2 axes principaux.	~ 2100
Nord-Est : la gare	Végétalisation des trottoirs Rue de la gare et Rue Denfert Rochereau : végétalisation des trottoirs. Rejoindre les fosses des arbres ou les agrandir et faire des plantations à leur pied, là où c'est possible		Rues déjà en partie végétalisé. Implication citoyenne possible. L'intérêt dépend de l'envergure des réalisations. Renforcer les continuités écologiques. Mise en valeur entrée de ville.	*
Nord-Est : la gare	Renforcer les espaces verts autour de la Gare : agrandir les espaces verts présents lorsque cela est possible. ~100m ²		Espace déjà végétalisé. Lieu stratégique. Améliorer le cadre de vie.	~6000
Rue Thiers	Rue Étienne landrau : Retrait du béton au pied des arbres, ajout de terre, pousse de la végétation spontanée. ~100m ²		Soigner le pied des arbres. Revêtement déjà en mauvais état.	~4000
Nord-ouest /cité scolaire	Croisement des cours Jules Ferry et d'Alsace Lorraine : Marquage des traversées piéton par la création de plusieurs petites fosses de plantation. ~60m ²	Faible	Cheminement piéton important avec de nombreux jeunes (proximité écoles). Larges espaces piétons. Sécuriser les traversées piétonnes. Mais les trottoirs sont en bon état et il n'y a pas de gros problème de cheminements piéton.	~3600
Rue Thiers	Créer un espace planté devant le Mur de la Glanerie ~ entre 10m ² et 25m ²		Espace de petite taille donc intérêt moindre mais disponible et sans usages.	~ Entre 600 Et 1500
Centre historique et commerçant	Agrandir les espaces plantés au croisement des rues de Verdun, Thiers et Charles de gaulle déjà présent pour conforter leur fonction. ~45m ²		Espaces déjà végétalisés Améliorer le cadre de vie.	~2700
Cœur de ville végétalisé	La Roseraie : Planter de nouveaux végétaux et faire des fosses de plantation de l'autre côté de la structure pour recouvrir l'intégralité du support plus vite.		Espace déjà végétalisé. Augmenter l'ombrage. Améliorer le cadre de vie.	~ 500

Nord-Est : la gare	Végétalisation ponctuelle Rue Charles de Gaulle sur les élargissements de trottoirs. ~14m ²		Entrée de centre-ville. Rue non végétalisée. Améliorer le cadre de vie. Favoriser les mobilités douces. Mais petits espaces discontinues, car trottoirs étroits. Faible bénéfice écologique.	~840
Centre historique et commerçant	Petite place saint Martin : Plantation d'arbre supplémentaire (fruitier). Diversifier les strates végétales.		Espace déjà végétalisé et ombragé. Lieu stratégique. Possibilité d'augmenter l'intérêt écologique du lieu.	~1250
Centre historique et commerçant	Parking rue des Eparades : Relier les fosses des arbres plantées ~8m ²		Espace déjà végétalisé. Renforcé les continuités. Désimperméabilisations d'une toute petite surface. Faible bénéfice écologique.	~300
Nord-ouest / cité scolaire	Entrée place de la république depuis le Cours d'Alsace Lorraine : Réalisation d'une petite fosse pleine terre. ~8m ²		Mise en valeur entrée de centre bourg. Sécuriser les traversées piétonnes. Trottoirs en bon état. Désimperméabilisations d'une toute petite surface. Faible bénéfice écologique.	~ 480

* Le prix de ces projets dépendra fortement de s'il y a participation des habitants ou non. Pour la végétalisation de trottoirs, on peut estimer la création d'une fosse entre 50 et 100 euros environ. Le prix dépend du détail de la prestation : taille de la fosse envisagée, création d'un trou et aménagement de la fosse (terre et bordures) ou simplement le creusement du trou. Pour ce qui est des rues jardins, ou rue végétalisée, le coût total dépend de nombreux facteurs : surface, types d'aménagements prévus, types de végétalisation, etc... Il est donc difficile de donner des chiffres très précis. Pour ce type de projet on peut fonctionner dans l'autre sens, c'est-à-dire définir le budget que l'on souhaite investir et voir ce que l'on peut réaliser avec celui-ci. Par exemple, la mairie peut se fixer une limite de 50 créations de fosses par an, soit potentiellement un budget végétalisation des trottoirs entre 2500 euros (si végétaliser par les habitants) et 4000 euros (si la mairie prend en charge la plantation) environ.

La principale difficulté de mise en œuvre de ces propositions sera la méconnaissance des réseaux souterrains. La majorité des propositions sont réalisables par les services techniques de la commune, mais pour certains projets un savoir-faire spécifique est nécessaire et donc il faudra faire appel à une entreprise spécialisée.



POLYTECH[®]
TOURS

35 ALLÉE FERDINAND DE LESSEPS
37200 TOURS

Agathe LEURET
IUT- ADAGE
2022-2023

PLAN DE VÉGÉTALISATION DU CENTRE-VILLE DE PONS, VÉGÉTALISATION DES ÉCOLES ET CHARTE DE L'ARBRE

Résumé :

Travaille sur la thématique de la végétalisation du centre-ville historique de la commune dans le cadre de la politique environnementale de la municipalité. Réalisation d'un plan de végétalisation pour le centre-ville de Pons, travail de mise en place d'un projet de végétalisation des cours d'école et réalisation d'une charte de l'arbre pour la commune.

Mots Clés : végétalisation, étude, aménagement, Charte de l'arbre

Mairie de PONS :
Esplanade du Château -BP 76
17800 PONS



Tuteur entreprise :
Fabienne DUGAS-RAVENEAU
1^{ère} Adjointe au Maire

Tuteur académique :
Séraphine GRELLIER